

## Les ivresses de Lalla Hlayqia

Dans un petit jardin mal tenu mais ombragé des abords de la gare routière, une vieille femme encore belle et à la peau foncée, vêtue d'une djellaba noire trop longue et coiffée d'une sorte de turban noir brodé de couleurs vives, avait pris l'habitude de s'asseoir sur un morceau de carton et de s'adosser au tronc d'un figuier pour tenir salon avec quelques habituées vivant dans le quartier et d'autres femmes qui attendaient leur autobus. Ces dames, de tous âges, toutes conditions et toutes vêtements – pantalon, jupe, djellaba ou haïk -, alternaient dans la bonne humeur chants et récits, fous rires et anecdotes, propos légers et propos élevés. Outre les gamins, elles toléraient, sûres de dominer l'espace, la présence de quelques hommes à la périphérie de leur cercle. Une belle adolescente d'allure androgyne, tête nue, chevelure bouclée coupée courte, en jean, t-shirt et baskets, s'activait au-dessus d'un brasero où elle faisait chauffer l'eau pour le thé et jetait des encens à brûler. Son frère, un mioche minuscule tenant au bout d'une ficelle un bouc noir nettement plus haut que lui, ponctuait les intermèdes avec un air de flûte en roseau et des mimiques comiques.

Une fin d'après-midi, les yeux pétillants, un petit cireur malicieux rencontré à la gare routière m'avait introduit dans cette *halka*, ce cercle autour d'un conteur, en l'occurrence une conteuse, une *hlayqia*.

– Tu vas voir, la vieille, elle n'est pas banale. Ceux qui l'aiment l'appellent la *fqiha maskouna*, parce qu'elle s'y connaît dans le Livre et qu'elle a l'air habité par les esprits, ou la *majdoubba*, la sainte folle. Ceux qui ne l'aiment pas murmurent qu'elle est sorcière ou même sous l'empire du Démon, et ils en ont la frousse. Elle vient on ne sait d'où. Elle est drôle et elle effraye, bonne et redoutable. Elle calme certains et en énerve d'autres. Viens avec moi l'écouter, ça vaut le coup ».

Quand nous avons rejoint le cercle, le visage expressif et finaud de la vieille alternait les grimaces de dégoût et la béatitude extatique : elle parlait, avec force gestes et mimiques, de boissons enivrantes. Les spectatrices dégustaient, goguenardes.

– Ah ! Le vin, l'ivresse ! Lait de chamelle et pisse de rat ! Soie et crin, ambre et bile, élévation et abjection ! Ondoïement, vacillement, dédoublement ! Suavité et amertume ! Liqueur divine, mixture du Démon !

L'amer d'abord, gardons le suave pour la bonne bouche. Ah ! Ça pue drôlement la bière, la sueur, le vin, le tabac, l'urine et les vomissures dans certains bars glauques de la ville nouvelle. Comment le sais-je ? J'ai mes informations, mais je tairai d'où je les tiens. Les démentez-vous, messieurs ? »

La conteuse s'était adressé aux quelques spectateurs masculins du dernier rang de son auditoire, que la question mit mal à l'aise. Seul un homme âgé, fez rouge sur le chef dégarni, petites lunettes cerclées d'or, veston sur la gandoura, babouches jaunes et canne au pommeau travaillé – bref dans l'accoutrement du lettré raffiné de la médina, plaïda pour son sexe.

– Nous ne répondrons pas, Chrifa. Vous connaissez la sage parole du Prophète, prières et paix sur lui : “Si tu succombes à la tentation, cache-toi ; si tu vois quelqu'un succomber à la tentation, tais-toi” ».

– Ne craignez rien, je ne vais moucharder personne, je sais ce que je sais et n'en dirai pas trop. De votre côté, vous ne contesterez pas que derrière le rideau poisseux qui cache le bar, le khôl coule sur les joues des putains saoules affalées sur le comptoir, il faut voir la tronche grotesque que ça leur barbouille. De temps à autre, avec un bruit de fruit blet s'écrasant sur le sol, la tête d'un homme s'effondre sur la table et fait tomber dans un grand fracas les bouteilles de Flag Spéciale accumulées en jeu de quilles, la joue dans les traînées de bière, les cheveux dans le cendrier. Ces mâles imbibés soufflent, bavent, rotent, ils vont en tanguant pisser sur leurs chaussures et s'écroulent assommés. Ah, ils trouvent ce qu'ils cherchent : sombrer et disparaître. Ils sont fiers de montrer qu'ils peuvent se le payer, sans qu'on sache comment : dix bières pour couler, 120 dirhams, quatre jours de salaire d'un ouvrier – c'est-à-dire de quelqu'un qui, lui, a du travail. Avant cet anéantissement méthodique et gluant, cette aspiration du vide, ils ont joué au PMU – ils masquent ça

derrière l'appellation pompeuse « faire de l'équitation » - en alignant des chiffres au hasard : n'y connaissant rien de rien en chevaux, ils jouent au tiercé comme au loto. Quelques heures durant, ils feignent d'espérer partir, partir d'ici, de ce pays de misère, visa pour le fric, les blondes américaines, les blondes suédoises... Ils font semblant de croire qu'ils vont gagner la richesse et une autre vie – cigare au bec à Vincennes, coiffé d'un haut-de-forme à Ascot, comme si on pouvait troquer ou truquer son destin, entrer dans la télé, se glisser dans les pages des magazines, nier son père et son grand-père, s'inventer ou s'acheter des aïeux. Mais en réalité ils n'espèrent plus rien, ils ne croient plus, ils sont seuls, naufragés, pathétiques. »

La moue de la vieille femme se fit plus tendre. Elle fit un clin d'œil espiègle à un vagabond qui s'était assis en retrait, longue chevelure broussailleuse, pieds nus, pantalon effiloché maculé de grandes taches de graisse, veston élimé et crasseux sur la chemise en lambeaux, qui tenait entre les genoux une longue pipe en bois terminée par un tout petit fourneau en terre cuite.

– A l'intérieur des remparts, dans les cafés maures de la médina, les hommes boivent le thé et fument le kif, battent la carte, se traitent de pédés en riant et jouent aux mots croisés. Quand la flamme du récit vacille et que l'ennui guette les oisifs, le kif relance le foisonnement des images, les figures des cartes suscitent d'invisibles présences qui donnent sa consistance au visible, l'amitié se réchauffe dans la bourrade de l'insulte affectueuse, et la recherche des mots qui se croisent propulse dans tous les univers. Ces hommes-là prolongent le goût de la vie d'ici, celui d'un monde commun jamais assez peuplé, ce monde où la foule des humains côtoie celle des invisibles – laquelle des deux est la plus bigarrée ? -, ce monde qui nous fait comme nous le faisons, qui nous habite comme nous l'habitons. Ils poursuivent le rêve qui anime le réel et enflamme le regard, plutôt que d'être déjà morts crevés comme sardine au soleil à vouloir changer de rêve et de réel, que de payer cher la noyade dans l'alcool ou le détroit de Gibraltar.

Au spectacle peu ragoûtant de ces bars empestants, de ces ivrognes baveux se roulant dans leur abjection et leurs déjections – je force à peine le tableau -, les nazaréens ont beau jeu de dire que les musulmans ne savent pas boire, qu'en passant outre l'interdit ils perdent toute mesure, qu'ils sont incapables d'apprécier avec art et modération, qu'au lieu de déguster ils engloutissent comme des dégoûtants.

Bon, ces nazaréens se gourent largement, c'est clair : mosquées et tavernes voisinent depuis toujours en terre d'islam, de délicats échantons aux dents de perles et joues de pourpre emplissent les coupes des joyeuses veillées aux délassements raffinés... Ils se gourent largement, les nazaréens, mais, il nous faut le reconnaître, pas totalement. Il est par ici quelques buveurs qui confondent art de vivre et abrutissement.

De droite à gauche, la vieille femme fit mine de scruter d'un œil soupçonneux son public mi-rigolard mi-scandalisé.

– Peut-on vous faire confiance ? Ou allez-vous attirer des embrouilles ? Gardez ça pour vous, mais quand on y pense, quand ces nazaréens tapent juste, ce que racontent certains de nos docteurs de la loi y a peut-être bien quelque chose à voir... A mon avis, hein, juste à mon humble avis de pauvre vieille, il est des savants juristes qui se sont emberlificotés dans cette affaire de versets abrogeants et abrogés. Evidemment, c'est une affaire compliquée, trrrrrès délicate. Vous autres, vous avez votre avis là-dessus ? »

Personne ne réagit dans le groupe massé en demi-cercle autour de l'étrange conteuse.

– Depuis des lustres, de vénérables juristes et de doctes savants vitupèrent en postillonnant contre le vin. Et bien ! Satan – ah le rusé ! qu'il soit lapidé ! – se sert bien malgré eux de leurs vitupérations pour plonger tout entier dans le breuvage certains de ceux qui y ont tout juste trempé leurs lèvres... Comment s'y prend-il ? Vous allez voir... Expliquons, résumons, simplifions, en priant Dieu de nous préserver de l'erreur et en nous réfugiant auprès de Lui contre les chuchotements de Satan le maudit. Mes enfants, faites baraquier les chameaux de votre intelligence, chargez-les de notre bagage, montez-les, et que notre caravane s'ébranle pour cette étape sur la piste des Signes. Ne craignez pas de vous égarer parce que c'est une vieille femme qui sert d'éclaireur : personne, hormis Le Guide – exalté soit-Il -, n'est plus attentif à votre sécurité. Le voyage sera un peu long et fatigant, mais chacun doit lire le Coran comme s'il n'avait été révélé que pour lui seul, et c'est paresse coupable de se reposer uniquement sur l'avis des savants pour sa compréhension – comme c'est présomption blâmable de négliger cet avis. C'est notre propre cervelle que Dieu nous demande de presser pour en extraire le jus du sens. »

Un jeune homme en djellaba et baskets, les cheveux plus courts que la barbe, les yeux exorbités au regard à la fois halluciné et fuyant, s'était approché du groupe. La vieille femme lui jeta un œil suspicieux, mais poursuivit sans s'interrompre.

– Certains versets, descendus suite à l'un ou l'autre épisode de la vie de la jeune communauté des musulmans, orientent le comportement vers l'excellence. Louanges à Dieu ! Ces versets sont dits « législatifs ». Plus tard, les circonstances ayant changé, d'autres versets sont descendus qui guident autrement la meilleure conduite à tenir. Vous entendez d'ici les mécréants et autres laïquards ricaner : "Votre Dieu se contredit, Il dit blanc ici et noir là-bas !" Maudits soient-ils et qu'en ravalant leurs grosses bêtises sans les mâcher elles leur restent coincées en travers de la gorge et les étouffent. Qu'ils étouffent, les incapables de s'abandonner au Souffle !

Non ! Ah, ça non, bien sûr, Dieu – exalté soit-Il – ne change pas de position comme l'insomniaque se retourne dans son lit. Non ! Ah, ça non, bien sûr, Dieu – exalté soit-Il – ne change pas Son Souffle ! Le Souffle est inengendré ! Le Souffle est Souverain, Subtil, Informe... Il est Sublime, Immense, Vrai ! Puissant, Vivant ! Un, Unique, Unicité ! Premier, Ultime ! Il est l'Antérieur et le Postérieur, le Majestueux, le Généreux. Le Suave, le Tendre ! Du Souffle procèdent les univers ! Du Souffle procède Adam, poignée d'argile pure animée par la narine ! Comme le vent gonfle la toile et la fait voile, meut la coque et la fait navire ! Comme l'air qui traverse le bambou le fait flûte ! Ah ça non, Dieu – exalté soit-il - ne change pas Son Souffle : Il le module. Modulation ! Modulation !

En notre monde éphémère, le Souffle bat la mesure, inspiration, exhalaison ! Tout est génération et corruption, c'est-à-dire transformation. Souffle, Le Guide – exalté soit-Il – module Ses modulations au gré des événements advenus au long des vingt-deux années de Sa révélation au sceau des prophètes, Sidna Muhammad, prières et salut sur lui. C'est pourquoi certains versets en abrogent d'autres, et c'est pourquoi il importe de connaître l'ordre de la révélation.

Entre parenthèses, il y a là, dans ces modulations divines imprimées au Souffle, le Signe de ce qu'après le temps de la prophétie échoit aux Humains l'effort d'ajustement au Souffle. Qu'ils se concurrencent donc dans les bonnes interprétations ! Sans confondre rigueur et rigidité ! Inspirés, qu'ils épousent au mieux l'inspiration et qu'ils l'exhalent ! Le Souffle qui emplit le Livre est dit « esprit » ; les



jouent, pour se donner de la marge, sur le choix du moment de la prière de la nuit, de la fin du crépuscule à peu avant l'aurore... Mais ta question est épineuse, il faudrait, pour se faire une doctrine, des siècles de chicanes et arguties échangées en assemblées de jurisconsultes. A l'humble avis de la vieille femme ignorante que je suis – et ce n'est qu'un humble avis – il est bien possible en effet que Dieu le Clément le Miséricordieux – Exalté soit-Il ! – permette de petites gâteries par lesquelles, les mois d'hiver, des malheureux se consolent de ne voir le soleil que deux heures par jour ! Mais Il est le plus savant.

Le vieux lettré intervint avec un sourire finaud.

- Merci pour les « petits futés », Chrifa... Les nuits sont longues ailleurs qu'aux environs des pôles... Durant plus d'heures qu'il n'en faut pour la griserie et le dégrisement, ne pas savoir ce que l'on dit n'est pas expressément interdit... Est-ce tourner la loi que de se glisser dans l'interstice ? Que chacun pose la question à son cœur, plutôt qu'aux savantes assemblées. La prière est clairement prescrite, mais que vous priiez ou pas ne regarde que Dieu et vous. Eh bien ! Tant que vous ne faites de mal à personne, que vous buviez ou pas ne regarde également que Dieu et vous.

Debout à l'extérieur du cercle, un grand jeune homme à la peau cuivrée et d'allure sportive, propre sur lui, naïf et sympathique, leva la main comme à l'école pour demander la parole.

- Je ne parle pas pour moi, hein... Mais pour mes copains qui fument des Scuds...

Devant l'air interloqué du vieux lettré, le jeune homme précisa.

- Ben oui, vous savez bien... Depuis la guerre du Golfe, on appelle les joints du nom des missiles de Saddam... Bon, ben, à propos du haschich... Ce n'est pas parce que ni le Coran ni les hadiths ne le mentionnent que les fumeurs – surtout ceux qui prient - ne se posent pas de questions... Parce que le haschich, c'est aussi une substance enivrante, même si son ivresse est d'un tout autre style que celle de l'alcool. Pour se faire une idée de la loi à son sujet, ils procèdent par analogie avec les versets sur le vin. C'est ce que recommandent les juristes, paraît-il ! L'effet d'un bon gros Scud de bonne matière non trafiquée venue direct de Kétama, ni trop fort ni trop léger, met deux ou trois heures à se dissiper... Parfois quatre, quand c'est de la très bonne ! Alors il y a ceux qui ne fument que la nuit, puis ceux qui arrêtent de fumer un bon moment avant la prière puis ceux qui quand ils fument ne prient pas et

quand ils prient ne fument pas... Ce n'est pas qu'ils se moquent de la loi de Dieu – celle des hommes, ils s'en moquent, oui, la police aux basques des fumeurs de haschich n'est rien qu'une invention des Américains pour faire marcher le commerce - c'est que chacun comprend la Loi de Dieu à sa manière et la respecte comme il peut. Dieu est seul juge...

Le vagabond chevelu qui n'avait cessé de remplir sa pipe, de tirer dessus et de la vider en soufflant dedans d'un coup sec, regarda le soleil bas sur l'horizon, étendit soigneusement un carré de tissu par terre, y rangea son attirail et glissa le paquet sous sa chemise. Puis il dit simplement :

- L'effet d'une pipe de kif ne dépasse pas une heure... Dieu est miséricordieux...

Il y eu des rires dans l'assemblée.

La conteuse, qui avait suivi l'échange avec amusement, reprit la balle au bond.

- Exalté soit-Il, Dieu est miséricordieux, et Il est le seul juge, on est d'accord. Mais hein ! Que cela ne nous empêche pas d'éviter la complaisance... Et surtout, que la délibération intime tienne compte de l'ensemble des versets sur le même sujet.

Elle but une gorgée de thé et ferma les yeux, comme plongée dans une profonde méditation.

Rouvrant les yeux, elle se tourna vers les derniers rangs de son public, ceux des hommes, et, l'index dressé, parodia le ton morigénant d'une institutrice.

– Restez bien où vous êtes en attendant la suite, Messieurs, gardez votre calme et munissez-vous de la plus grande prudence pour entendre le second verset portant sur le vin. Sans ces exhortations, vous vous précipiteriez sur-le-champ vers le bar, avec le fallacieux sentiment d'accomplir ainsi un pieux devoir, comme les nazaréens, vampires naïfs ou cannibales hypocrites, qui, buvant le vin consacré, s'imaginent boire le sang du doux prophète sidna <sup>c</sup>Issa, prières et paix sur lui, et que boire ce sang est un bien !

Prêts ? En place ? Allons-y !

*« Vous retirez un vin enivrant et un aliment excellent des fruits des palmiers et des vignes. – Il y a vraiment là un Signe pour un peuple qui comprend ! - » (C 16, 67).*

Un sourire extatique flottait sur le visage de la vieille femme lorsqu'elle reprit.

- Le vin enivrant est un aliment excellent où réside un Signe... Mais oui ! Louanges à Dieu ! Le vin d'ici-bas est avant-goût des fleuves de vin, délices pour ceux qui en boivent, ces fleuves sillonnant le Jardin promis à ceux qui craignent Dieu, avec les fleuves d'eau incorruptible, de lait au goût inaltérable, de miel purifié ! Le Jardin où les éphèbes immortels semblables à des perles bien serties verseront aux élus dans des coupes et calices ruisselants un vin rare cacheté de musc ne provoquant ni paroles vaines ni péché ! Les anges se mettront à tanguer d'extase, les feuilles des arbres applaudiront, le Trône frétillera dans le Jardin ou régnera l'ivresse parfaite de la contemplation de la Face de Dieu ! Oui ! Le vin d'ici-bas est le Signe annonciateur de l'ivresse éternelle, du ravissement du grand royaume ! Oui ! Comme l'amour d'ici-bas annonce l'exaltation parfaite de l'amour de Lui ! Oui ! Les joies de l'amour et les transports de l'ivresse sont en notre monde de peines et de larmes comme deux lucarnes ouvertes sur les ciels !

Les amis de Dieu qui ont approché ce ravissement de l'Amour divin ne rendent compte de cette extase indicible en mots de la terre qu'en parlant de vigne, de vin, de coupe et d'ivresse ! Le poète Omar Ibn Al Faridh, ivre de Dieu, a chanté : *« Nous avons bu à la mémoire du Bien-Aimé un vin qui nous a enivrés avant la création de la vigne... »*

La conteuse, qui s'était assise en tailleur, balançait de gauche à droite, le visage rayonnant. L'odeur du santal que la jeune androgyne avait mis à brûler se répandit dans l'atmosphère. Quelques notes de flûte voltigèrent. Un frémissement de bonheur parcouru l'assistance.

Puis, le sourire de la conteuse se figea.

- Comprendre ce Signe, est-ce s'abreuver du vin d'après la création de la vigne ? Le verset descendu ultérieurement devrait en réfréner l'impatience.

*« [Ô Envoyé de Dieu], ils t'interrogent au sujet du vin et du jeu de hasard ; dis : "Ils comportent tous deux, pour les hommes, un grand péché et un avantage, mais le péché qui s'y trouve est plus grand que leur utilité" » (C 2, 219).*

Un grand péché et un avantage dans une même gorgée, dans un même jeu... Bien et mal se mêlent ? Ah ça ! Voilà qui ébahit, stupéfait et fait tomber, embarrassé, sur le céans ! Voilà qui donne à distiller de la pensée forte dans l'alambic crânien ! Quelqu'un parmi vous a-t-il des lumières à nous apporter pour saisir l'intimité de l'avantage et du péché, du remède et du poison ? De ces lumières de la compréhension qui épanouissent le bourgeon de la perplexité en fleur d'émerveillement ?

Une femme assise au premier rang prit la parole.

- Des lumières, non... Juste une histoire qui fait réfléchir. Elle concerne Sidi Hallaj – que Dieu l'agrée -, vous savez, ce saint qui a tellement scandalisé les docteurs de la loi qu'ils lui ont fait couper les pieds et les mains, l'on fait écorcher, brûler et décapiter... On raconte qu'au début de sa prédication, un jour où il était entouré de ses disciples, Sidi Hallaj leva la main droite vers le ciel, paume ouverte. Cette main levée était vide. Quand il l'abassa – prodige ! – une pomme s'y trouvait... Une belle pomme rouge et dodue venue du ciel, très appétissante. D'un air modeste, il l'offrit à l'assistance ébahie. Mais un disciple attentif s'étonna : « - Il y a un ver dedans ! » « C'est, riposta Sidi Hallaj, qu'en passant du royaume de l'éternel à celui de l'éphémère, elle a pris quelque chose de sa corruptibilité. » Le vin descendu du ciel n'a-t-il pas connu la même corruption que la pomme de Sidi Hallaj ?

La conteuse acquiesça.

- Ici-bas, au Souffle de Dieu, Satan mêle ses chuchotements... A la liqueur divine le maudit mêle son crachat putride...

Une fillette mi-gênée mi-rieuse intervint.

- Chrifa, pardon, je peux demander quelque chose ?

Au sourire d'encouragement, elle poursuivit.

- A l'école, à midi je mange à la cantine. Alors, eh bien, un jour une mouche est tombée dans mon bol de harira ! Tfouh ! J'étais toute dégoûtée et les autres rigolaient. Je voulais jeter ma soupe quand une grande m'a arrêté. De la main gauche, elle a pris la mouche par l'aile encore sèche qui sortait de la harira. Elle a saisi l'aile dégoulinante entre les doigts de l'autre main, et ploutch ! Elle a plongé l'aile sèche - et même toute la mouche - dans ma harira ! Puis, elle a jeté la mouche par terre, et m'a dit : « — Vas-y, mange ! S'il y a une maladie sur une aile, il y a le médicament sur l'autre. » J'avais envie de vomir mais comme tout le monde

regardait, j'ai mangé quand même. D'abord, Chrifa, c'est vrai ce qu'elle m'a dit, la grande ? Puis, est-ce que c'est la même chose que ce que tu dis ?

La conteuse fit taire les rires attendris.

- Ah, la bonne question ! Merci ma petite. Si tu nourris d'étude ton appétit de savoir, tu deviendras savante. La grande avait déjà vu faire le geste, qui est courant et applique un peu trop à la lettre une très sage parole du Prophète, sur lui la prière et la paix. « *Quand une mouche tombe dans le bol de l'un d'entre vous, qu'il y plonge la mouche entière puis qu'il la jette, car dans l'une de ses ailes il y a la maladie et dans l'autre le remède* ». Je pense que le Prophète, sur lui la prière et la paix, s'est servi des deux ailes de la mouche comme d'une image pour expliquer la nature double de certaines parties de la Création, et ne recommande pas vraiment de tremper toute la mouche dans la soupe pour éviter les maladies... Toujours la question de la lettre et de l'esprit... Pour ma part, dans ce cas, je doute de la lettre et je vénère l'esprit. Je m'abstiens de boire dans le bol où barbotte une grosse mouche verte et velue qui s'agite et vrombit, une de ces mouches voraces qui de sa trompe goulue aspire les excréments. Mais je m'abreuve sans hésiter à la pure sagesse de l'image. Si le vin - et toute nature instable de la Création - avait des ailes, dans l'une il y aurait la maladie et dans l'autre le remède. Ou plutôt – comme l'indique le dernier verset que j'ai cité - le vin aurait un avantage dans une petite aile droite, et un péché dans une grande aile gauche... Rien d'étonnant à ce qu'il fasse tourner la tête !

Quant au jeu *maïsir*, présenté par le verset comme un mixte d'avantage et de péché à l'instar du vin, de quoi s'agit-il ? C'était un jeu de fléchettes où intervenait le hasard et qui présidait au partage de la viande d'un mouton ou d'un chameau. Certains savants soutiennent que les fléchettes étaient lancées sur l'animal, d'autres affirment qu'elles étaient tirées au hasard d'un sac, comme lorsqu'on tire à la courte paille ; de ce désaccord ressort qu'on ne sait plus très bien comment il se pratiquait. Il comportait, c'est sûr, une part d'aléatoire et l'enjeu consistait en avantages matériels, ce qui le met, comme de nos jours la loterie, au croisement du jeu de hasard et du jeu d'argent. Ce n'était pas n'importe quel jeu, contrairement à ce qu'affirment les littéralistes bornés qui voudraient profiter du verset pour déclarer illicites les dames, les échecs, tous les jeux de cartes et d'adresse ! Ah, ceux-là ! Toujours prêts à condamner les plaisirs de la vie, les plus innocents des divertissements !

La vieille foudroya du regard le jeune barbu et reprit sans lui laisser le temps de broncher.

- Loin du dessèchement qui se part des atours de la vertu, il nous faut réfléchir sur le péché contenu dans les plaisirs du jeu de hasard et d'argent comme du vin... Au jeu *maïsir*, imaginez l'état de celui auquel le hasard a attribué la queue du chamelon, face à celui qui a gagné la cuisse... Ne le sentez-vous vulnérable aux attaques du hideux démon de la jalousie, cette jalousie rongeuse qui a fait de Caïn le meurtrier de son frère ? Quand à l'alcool, qui n'a été horrifié du spectacle des démons qu'il réveille ? Un mot me vient, celui d'un mal commun : la discorde ! Ivresse, argent et hasard sèment la discorde ! La bave empoisonnée de Satan les ont pollué d'envie, de haine... L'ivresse boursoufle les orgueils qui se heurtent et éclatent en bagarres ! L'argent vite gagné excite les jalousies rongeuses ! Et voyez la rancœur de ceux auxquels la chance a tourné le dos !

La discorde et la fuite. S'abrutir en buvant, boire pour oublier, c'est fuir, fuir sa propre vie. Et jouer au loto, attendre le gros lot, n'est-ce pas pour les pauvres le vain espoir de fuir leur condition ? La loterie, je vous le dis, c'est l'opium des pauvres !

La vieille conteuse vida son verre de thé. Le gamin au bouc joua quelques notes avec sa flûte.

- Peut-être les derniers des versets révélés sur le vin vous feront-il goûter à la crainte salutaire de Dieu et à la subtile saveur de Son verbe. Dégustez ce verbe-là sans vous presser et à petites gorgées, à l'engouffrer comme un glouton vous perdriez nuances et finesses.

La vieille femme se leva bien droite, les pieds légèrement écartés, les yeux baissés, la main droite posée sur la main gauche. D'une voix grave et mélodieuse, elle récita très posément, articulant clairement chaque syllabe.

*« Ô vous qui croyez ! Le vin, le jeu du hasard, les pierres dressées et les flèches divinatoires sont une abomination et une œuvre du Démon. Évitez-les... - Peut-être serez-vous heureux.*

*Satan veut susciter parmi vous l'hostilité et la haine au moyen du vin et du jeu de hasard. Il veut ainsi vous détourner du souvenir de Dieu et de la prière. – Ne vous absteniez-vous pas ?*

*Obéissez à Dieu ! Obéissez au Prophète ! Prenez garde ! Mais si vous vous détournez, sachez qu'il incombe seulement à notre Prophète de transmettre le message prophétique en toute clarté.*

*La nourriture de ceux qui croient et qui font le bien ne comporte pas de péché, pourvu qu'ils craignent Dieu, qu'ils croient et qu'ils fassent le bien, puis, qu'ils craignent Dieu et qu'ils croient, puis, qu'ils craignent Dieu et qu'ils fassent le bien. – Dieu aime ceux qui font le bien. » (C 5, 90-91).*

La conteuse redressa la tête, les yeux perdus derrière l'horizon, un fin sourire flottant sur ses lèvres, comme en extase.

— Le Prophète, prières et paix sur lui, a transmis le message ; à nous d'en saisir la clarté et l'infinie finesse, à nous d'en tirer répercussions quant aux mœurs convenables. Le vin est une abomination, une œuvre du Démon, il suscite l'hostilité et la haine entre les Humains et détourne de la prière. C'est explicite et indubitable. Mesdames, certaines parmi vous le savent dans leur chair, malheureuses victimes des coups furieux d'un époux aviné.

A ces mots, une fillette aussi jolie que loqueteuse, poussa un petit cri et se mit à sangloter. Apitoyée, une grosse femme en djellaba mauve, assise à côté d'elle, la serra dans ses bras. La conteuse lui jeta un regard de compassion.

- *Miskina*, la pauvre... Les enfants trinquent, otages de la discorde. Implorons Dieu pour qu'il améliore l'état de cette malheureuse. Le vin est *une abomination et une œuvre du Démon*... C'est sa nature, une face de sa nature. *Évitez-le*... *Ne vous en absteniez-vous pas ?* C'est la bonne guidance pour les mœurs excellentes. Mais cette guidance descendue par Le Subtil pour éclairer les Humains se réduit-elle à une simple règle sans nuances du genre « Point d'alcool tu ne boiras », à laquelle il suffirait d'obéir aveuglément, en laissant notre matière grise se reposer mollement sur les coussins moelleux de la paresse ? Si c'était le cas, pourquoi le Prophète, prières et salut sur lui, aurait-il dit : « – Ce qui éloigne l'ascète de Dieu, c'est son ascétisme » ? S'il s'imagine, l'ascète desséché, arriver au bout du chemin simplement en s'imposant des mortifications, sans penser à la manière de répandre le bien, en confondant ascèse et œuvres bonnes, il se trompe, l'ascète ! Non, non ! Ce n'est pas si commode. Il faut la faire turbiner, cette matière grise ! Tamiser et tordre ! Constamment, inlassablement s'attacher à démêler le bien du mal ! Là est l'effort, la *djihad* à laquelle Dieu exhorte les croyants.

Le regard de la conteuse croisa celui du jeune homme aux cheveux plus courts que la barbe. Pendant quelques instants, on aurait presque pu toucher l'animosité qui se dégageait de ce dernier. Mais il se tut.

Le vieux lettré qui, derrière ses besicles, suivait la stratégie de l'argumentation comme une partie d'échec, choisit ce moment pour avancer quelques pions.

- Dieu a créé les univers et la terre pour la louange. *« Ne vois-tu pas que ce qui se trouve dans les cieux et sur la terre et les oiseaux qui étendent leurs ailes célèbrent les louanges de Dieu ? »* (C 24, 41) *« Ne vois-tu pas que devant Dieu se prosternent tous ceux qui sont sur la terre, et le soleil et la lune, et les étoiles et les montagnes, et les arbres, et les animaux, ainsi que bien des gens ? »* (C 22, 18) Pour goûter à la délicate saveur du Souffle divin, mieux vaut se fier à la finesse des poètes qu'à – que Dieu me pardonne - la balourdise des juristes. Tenez, Omar Khayam, le mathématicien astronome qui se délassait en écrivant des quatrains. Il a saisi l'essence du Message : ramener le croyant à la capacité d'émerveillement de l'enfance, rallumer la flamme de son regard sur le monde. Quelle plus belle louange à la Création – donc au Créateur - que l'émerveillement d'un enfant ? La Loi, en fin de compte, ne sert qu'à ça : guider la meilleure manière de se débarrasser de la rouille qui recouvre le cœur, cette rouille qui voile l'émerveillement. Et Dieu sait que le vin – comme l'amour charnel - peut rouiller les cœurs ! C'est son péché. Mais le vin – comme l'amour charnel - participe aussi de la beauté de la Création ! C'est son avantage. Omar Khayam célèbre cet avantage :

« Si je bois ce bol de vin, j'aime aussi ce bol ;  
Aimant ce bol, j'aime le ciel ;  
Aimant le ciel, j'aime Dieu ; que peut me dire Dieu  
Si je lui prouve, bol en main, que je l'aime ? »

Les dévots priant jour et nuit sans pureté du cœur ne récoltent que fatigues et courbatures ; les buveurs et les amants qui savourent d'un cœur pur la beauté des ciels et de la terre, d'une certaine manière prient ! Et cette louange, à en croire les puritains, vaudrait châtement ? Allons ! Khayam le chante :

« Boire du vin, courir les jolies comme des tulipes,  
C'est mieux que d'être un dévot dont les mœurs...  
S'il y a l'enfer pour ceux qui font l'amour et qui boivent,

Alors personnes jamais ne verra le paradis des âmes. »

La vieille, qui était restée debout pendant la déclamation du lettré, se rassit avec un air satisfait et but à petites gorgées bruyantes le verre de thé brûlant que la belle adolescente lui avait tendu. Puis elle reprit.

« – Qu’ont donc fait de raides docteurs de la loi de toutes ces subtilités ? Ils les ont foulées aux pieds, comme de vulgaires grappes. Leurs œuvres et personnes méritent respect, mais osons dire que les bonnes intentions n’ont pas favorisé leur sagacité – la nature équivoque du vin aux reflets changeants est-elle si troublante ? Ils ont tout bonnement décrété que le verset qualifiant le vin enivrant de nourriture excellente où un Signe est à comprendre et celui le désignant comme une œuvre abominable du Démon étaient des versets *législatifs*, le second abrogeant le premier. Ah ça ! C’est un coup de force, une brutalité ! Ah, je risque de m’énerver... Mais par un bonheur apaisant, le Livre, rendons-en grâce à Dieu, résiste à cette violence !

Revenons-y. Le premier verset sur le vin n’oriente en rien les manières de s’en servir, il ne conseille pas de s’en goberger sous prétexte qu’il est nourriture excellente. Il n’édicte aucune loi, n’est en rien *législatif* - comme ils disent. Il renseigne simplement sur une des facettes du caractère du vin chatoyant. Quant aux derniers versets sur le vin, ils tirent leur part de recommandation - leur côté législatif - d’autres facettes de ce caractère. Le vin est œuvre abominable du démon – c’est dans sa nature ; évitez-le – c’est le meilleur précepte. Par tempérament, il suscite hostilité et haine ; par conduite prudente, ne vous en absteniez-vous pas ?

Que Dieu modifie la lettre d’une loi selon les circonstances, voilà qui vaut louanges – Exalté soit-Il ! Mais prétendre qu’en quelques années Il ait, comme un philosophe versatile, changé d’avis sur la nature d’une chose, n’est-ce pas poser la babouche sur une pente huileuse qui mène droit au blasphème ? Aïe, aïe, aïe, qu’ont donc fait docteurs, savants et juristes ! N’entendez-vous pas les mécréants et autres laïquards ricaner, ironiser sur les contradictions ? »

Le jeune homme aux cheveux plus courts que la barbe, de plus en plus agité, les yeux de plus en plus exorbités, n’y tenant plus, interpella la vieille.

« – Lalla, il est aisé de deviner où vous voulez en venir. Connaissez-vous cette parole du Prophète, prières et paix sur lui ? “Un jour viendra où de l’intérieur

même de ma communauté certains tenteront de légaliser la fornication, le port de la soie, le vin et la musique.” »

La femme en noir ne se laissa pas démonter.

« – Des paroles prêtées au Prophète, prières et paix sur lui, nombreuses sont celles qui ont été inventées bien après sa mort... Là aussi, il faut se secouer les méninges pour faire le tri entre l'authentique et le falsifié, tamiser et tordre. Sans parler de la fornication et du port de la soie – je ne porte que du coton et vous abandonne la soie sans regrets – voyons pour la musique. Le prophète David, prières et paix sur lui, s'accompagnait d'une harpe en chantant les psaumes de sa voix ensorcelante : voilà ce qui reste dans mon tamis. »

Une femme d'âge mûr, aux joues rebondies de bonne vivante, intervint.

« – Chrifa, à ce qu'on m'a raconté, les musulmans ont exagéré après la révélation des deux premiers versets... Il y a eu des excès... C'est pourquoi, m'a-t-on dit, Dieu aurait infléchi Sa révélation sur le vin. Ce n'est pas changer d'avis, ça, c'est prendre en compte les circonstances... »

La conteuse sourit.

« – Vous avez raison, Lalla, et je m'emporte parfois trop vite sur les docteurs de la loi... Dieu – Exalté soit-Il – a choisi les moments opportuns pour descendre Ses révélations sur l'un ou l'autre aspect d'une matière aussi délicate que le vin ! C'est Sa politique dans l'ordre des descentes : la meilleure qui soit. Tenant compte exact de l'usage un peu débridé que les premiers musulmans ont fait de leur liberté, Il a éclairé la nature du vin selon l'angle le mieux approprié pour les bien guider. Après Ses lumières sur ces facettes-ci, le temps était opportun pour Ses lumières sur ces facettes-là. Il est vrai que la dernière descente éclaire la part démoniaque du vin, la bonne guidance dans la situation de ce temps en découle : la conduite la plus avisée, c'est l'abstinence. Après les abus, discordes et maux de crânes que je vous remercie d'avoir rappelé, Madame, le conseil était plus que judicieux !

Mais, mais, mais... Cela ne signifie en rien que les dernières révélations annulent les premières ! Que du contraire, elles les complètent ! Non, non et non, les premiers versets sur le vin n'ont jamais été abrogés ! »

La vieille femme s'interrompt pour quelques gorgées d'un nouveau verre de thé.

« – Voici la belle vérité descendue des ciels par bribes, distordue par certaines rigidités doctorales : le vin est à la fois une nourriture excellente où comprendre un Signe et une abomination, une œuvre du Démon suscitant hostilité et haine ! C'est pourquoi je soupçonne les arguties des juristes d'une néfaste influence sur les façons de boire : la lettre de leur loi ne porte que sur la moitié de l'esprit ! Comme si les restrictions sur le vin étaient aussi simples que l'interdit sur le *hallouf*, le cochon !

Tiens, parlons-en de l'interdit sur le *hallouf*, le contraste est frappant. Un seul verset le mentionne, qui établit le licite et l'illicite en matière d'aliments.

La conteuse se leva et posa sa main droite sur sa main gauche.

« Ô vous qui croyez ! Mangez de ces bonnes choses que nous vous avons accordés ; remerciez Dieu, si c'est Lui que vous adorez.

*Dieu vous a seulement interdit [de manger] la bête morte, le sang, la viande de porc et tout animal sur lequel on aura invoqué un autre nom que celui de Dieu. »* (C 2,172-173).

Elle se rassit.

- A y faire attention, le vin, dans ce verset, brille par son absence. *Dieu vous a seulement interdit...* La liste suit. Elle est courte et le vin n'y est pas ! Faut-il en conclure qu'il fait partie des bonnes choses que Dieu nous a accordées ? Au moins peut-on dire qu'il ne compte pas parmi les nourritures clairement illicites, que les restrictions qui l'accompagnent sont plus subtiles. Pour la charogne, le sang et le *hallouf*, le mot *haram*, interdit, est écrit en toutes lettres, sans ambiguïté ni explication. Dieu n'avait pas plus justifié Sa décision d'interdire à Adam et à Eve de toucher à un fruit parmi les fruits du Jardin. Libre à chaque croyant de la chercher, l'explication.

La conteuse pointa une des femmes de son public au hasard.

- Pourquoi, selon vous, Dieu – exalté soit-Il - a-t-Il interdit le *hallouf* aux musulmans ?

La femme désignée réfléchit.

- N'est-ce pas simplement parce qu'il l'avait déjà interdit aux juifs ? Il ne leur avait pas donné Ses raisons ; à nous non plus.

La conteuse remercia et pointa une autre femme.

- C'est parce que le *hallouf* est impur ! En barbotant joyeusement dans la gadoue, il s'accouple volontiers avec ses filles, sa mère et ses sœurs...

La troisième femme désignée hésita un peu puis se lança.

- Pour moi, le *hallouf* ressemble trop aux Humains. Pas tant pour les choses de l'amour ; à la télévision, j'en ai entendu un hurler devant la mort... Ça déchire le cœur... Et puis, le Coran dit que Dieu – exalté soit-Il – a transformé en singes et en *halloufs* ceux qu'il a maudits (C 5, 60). Alors, manger du *hallouf*, ce serait comme du cannibalisme... On ne mange pas de singe non plus, même s'il n'est pas dit que c'est *haram*...

La vieille conteuse était pensive.

- Dieu est le plus savant ! Pour avertir des dangers du vin, Il donne des explications : le vin éloigne de la prière, il comporte plus de péché que d'avantage, Satan y a mêlé sa salive, il suscite l'hostilité et la haine... On peut penser aussi que c'est tricher que d'atteindre l'ivresse par le vin plutôt qu'en se rapprochant de Dieu par l'invocation, comme un coureur de marathon qui prendrait un raccourci, ou un cycliste qui se doperait... Mais Dieu – exalté soit-Il - ne nous a rien descendu sur la nature du *hallouf*, sans doute parce qu'un tel savoir ne guide en rien le comportement : pour la loi, avec le *hallouf*, c'est blanc ou c'est noir, tu la respectes ou pas. Une fois franchie la démarcation entre le licite et l'illicite, que tu goûtes une particule ou que tu engloutisses tout un énorme jambon ne fait pas beaucoup de différence, le péché n'est pas proportionnel au poids. En cela, le vin diffère : boire un verre ou dix bouteilles n'est pas indifférent, comme il y a grande nuance entre douce euphorie et violence sauvage...

Elle est là, l'erreur ! Précisément là ! L'erreur des docteurs de la loi qui soutiennent l'interdiction pure et simple du vin : en confondant les restrictions sur le vin et l'interdit sur le *hallouf*, ils nient la subtilité du Livre et sa bonne guidance. A les entendre, dès la première gorgée avalée, le buveur, pécheur pour pécheur, n'a plus aucune raison de se modérer... Et nombreux sont les pochards trop heureux de les suivre sur cette pente aussi raide que leur gosier...

Ah ! Heureusement, les juristes ne s'occupent pas de ces avis dont les mœurs et coutumes ne se soucient pas trop. Les mœurs et coutumes incarnent une compréhension du Livre souvent plus fine que celle de bien des doctes savants et juristes... Louanges à Dieu, répartiteur équitable du discernement !

Voici un indice de la sagacité des gens : nombreux sont les musulmans ne touchant jamais au grand jamais au *hallouf* mais qui apprécient un petit verre à l'occasion... Ils le saisissent, l'écart entre l'interdit pur et simple et les subtiles restrictions ...

Le lettré au fez et à la canne intervint.

- Ah ça, Chrifa, vous avez raison : qui interroge son cœur sur le vin discerne des degrés dans la loi. Les faits le vérifient, même dans ces bars que vous avez dépeint à la bile amère... Durant le mois sacré du ramadan, la loi des hommes ordonne leur fermeture, la force impose leur désertion et occulte l'intention.

En parenthèse, cette loi des hommes me semble contredire un des versets que vous avez cités : « *Mais si vous vous détournez, sachez qu'il incombe seulement à notre Prophète de transmettre le message prophétique en toute clarté.* » S'il incombe seulement au Prophète – sur lui la prière et la paix – de transmettre le message, et non d'en imposer le respect – « *Pas de contrainte en religion* » - est-ce à l'Etat de le faire ?

Mais, la parenthèse refermée, observez la fréquentation des bars avant et après le ramadan, quand leur ouverture est légale. Entre le quarante et unième et le quarantième jour avant le mois sacré, elle chute d'un tiers. Pour ce tiers, vins et spiritueux entrent ce jour-là dans l'illicite, jusqu'au quatrième jour qui suit l'*aït al fitr*, la fête de la fin du ramadan. D'où ces abstinents saisonniers sortent-ils ce calendrier ? Nul ne le sait. Ils vous diront que le reste de l'année, Dieu – exalté soit-Il - prohibe l'alcool, c'est vrai, mais disons... qu'Il le prohibe moins que durant ces quarante plus vingt-neuf ou trente plus quatre jours. Chaque année, durant soixante-treize ou soixante-quatorze jours, leur foie, leur porte-monnaie et leurs proches louent Dieu pour ce repos aussi mérité que bienvenu - savez-vous qu'en anglais *vacances* se dit *hollydays*, les jours saints ? Ceux parmi eux qui ont succombé à la tyrannie quotidienne d'un boire despotique secouent cette tyrannie, en brisent les chaînes, quitte à les ressouder dès la fin de la saison sèche... S'arrêter deux mois et demi, prouver à Dieu et à soi-même qu'on peut le faire, qu'on peut résister à la tentation, c'est mieux, beaucoup mieux que rien, non ?

Le vieil homme se tourna vers le jeune aux cheveux plus courts que la barbe, et brandit d'un air vindicatif sa canne ornementée.

- Et selon vous, messieurs les puritains qui promettez les flammes éternelles de l'enfer à qui trempe le bout des lèvres dans le rouge breuvage, Dieu ne tiendrait pas compte de cet effort, Lui, l'Equitable ? C'est impensable, voyons !

Le jeune barbu gardait les yeux fixés au sol. La conteuse souriait, bon enfant. Le vieux redressa son fez sur son crâne dégarni, et reprit avec une sorte de véhémence qui fit rire les femmes.

- Au début du mois de *cha'bane*, le bar se vide d'un nouveau tiers de sa clientèle habituelle ! Pour ce tiers, la saison sèche est plus courte que pour le tiers précédent, elle ne dure que deux mois et peut-être quatre jours, voilà tout !

L'alcool est introuvable pendant le ramadan. Il faut se tourner vers les épiciers qui tiennent comptoir dans l'arrière boutique pour savoir si le dernier tiers des clients du bar se rue faire des provisions avant le mois sacré. J'ai posé la question à un vieil ami Soussi qui débite forces bouteilles. Il m'a répondu que oui, sous le Protectorat, les ventes connaissent un pic avant le ramadan, mais aujourd'hui c'est fini, apparemment plus personne ne fait des stocks... Les plus poivrots des poivrots respectent le mois de jeûne et s'infligent volontairement, même après le coucher du soleil, ce qui est pour eux la pire des privations ! Louanges à Dieu ! Et tant mieux pour les poivrots ! Même chez les nazaréens, les docteurs des hôpitaux reconnaissent de telles pauses comme bénéfiques ! Si on me dit qu'avec les policiers à l'affût des haleines chargées, c'est plus la crainte des coups et du cachot que celle de Dieu qui retient les buveurs pendant le ramadan, je rétorque qu'il leur suffirait de rester chez eux pour être hors d'atteinte du bras armé des lois humaines. Voyez, Chrifa, même les pires ivrognes ne pensent pas que leur vice les brouille définitivement avec Dieu le Clément le Miséricordieux, les juristes n'ont pas fait tant de dégâts !

La vieille conteuse riait.

- Onze mois par an, quelques ivrognes distraits par les chuchotements de Satan, trébuchent sur les raideurs juridiques au travers de leur chemin plus sinueux que droit, et s'étalent dans une flaque d'alcool où, tombés pour tombés, ils se roulent sans retenue ! Et ça fait ricaner les nazaréens ! Aïe, aïe, aïe ! Mais un mois sur douze – le mois le plus sacré -, rien ne peut faire douter ces ivrognes de l'immensité de la miséricorde divine, rien ne peut leur faire croire que cette miséricorde aurait des limites au-delà desquelles tout effort deviendrait inutile... Et, toute l'année, ni Satan ni juristes puritains n'arrivent à persuader le plus grand nombre des buveurs qu'une fois le vin tiré il faut le boire jusqu'à la lie. Ils savent, ces buveurs, que le Subtil – exalté soit-il – ne se contente pas d'édicter la Loi : Il en gradue aussi les transgressions. Il tend une succession de filets retenant ceux qui trébuchent, qui sans cela dévaleraient au fond du gouffre. Il ne veut pas la perte des pécheurs, rattrape ceux qui perdent l'équilibre, et rattrape encore ceux qui le reperdent ! Les buveurs les plus nombreux épousent cette gradation dans leurs façons de faire, ils

ont confiance en Sa magnanimité ! Peut-être s'éloignent-ils de Lui pour un temps, mais à petits pas, à reculons, sans Lui tourner le dos ; et Lui ne se détourne jamais. Tant qu'ils sont vivants et aussi bas qu'ils soient, les croyants peuvent toujours Lui revenir ! Exalté soit le Clément, exalté soit le Miséricordieux !

Le soleil se couchait, l'appel à la prière retentit. Le public de la *halqa* se dispersa. J'étais bien décidé, après avoir prié et mangé, à terminer ma soirée, si Dieu le voulait, dans un café maure de la médina.

Olivier Ralet

Texte paru dans « Ethnopsy. Les mondes contemporains de la guérison » n°2 mars 2001